

## Règlement du Test de Lecture mensuel Prescrire Session 2009-2010

Vous êtes abonné(e), à titre individuel, à *Prescrire* ou à *L'Intégrale Prescrire*, vous pouvez donc vous inscrire à la session 2009-2010 du *Test de Lecture mensuel Prescrire*, quelle que soit votre activité professionnelle ou, si vous êtes étudiant(e), quel que soit votre niveau d'études.

**S'inscrire : un acte volontaire.** Pour vous inscrire à la session 2009-2010, il est nécessaire d'écrire au service Formations Prescrire (a) et de vous acquitter d'un droit d'inscription annuel de 53 € (ou 39 € pour les bénéficiaires d'un abonnement à Tarif Réduit ; la liste des bénéficiaires du Tarif Réduit figure en page VI de la "Lettre aux Abonnés" brochée au milieu des numéros de *Prescrire*, ainsi que sur le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org)).

Pour les étudiants, le droit d'inscription annuel étant inclus dans le montant de l'abonnement, seul un courrier est nécessaire.

Vous recevrez ensuite une facture justificative pour votre comptabilité (facture "acquittée" ou "descriptif de la commande" pour les étudiants) et un certificat d'inscription ; ainsi que le dossier de formation comportant les 11 coupons-réponse personnalisés qu'il vous restera à remplir et à retourner, à raison d'un par mois, tout au long de la session.

La clôture des inscriptions est fixée au 15 janvier 2010 (cachet de la poste faisant foi). Les demandes d'inscription expédiées après cette date ne seront pas prises en compte. Si vous vous êtes abonné(e) récemment, et si vous souhaitez participer à la session 2009-2010 du *Test de Lecture mensuel Prescrire*, il est indispensable de vous procurer les numéros antérieurs nécessaires, et de répondre aux questionnaires déjà publiés, sans dépasser la date limite de retour du questionnaire publié dans le numéro 314 (31 janvier 2010).

**Une formation continue.** Le *Test de Lecture mensuel Prescrire* vous permet de vérifier, après la lecture d'un numéro de *Prescrire*, que vous avez repéré les informations importantes. Si votre mémorisation a été insuffisante, rien ne vous empêche (bien au contraire, la nature du *Test* vous y incite) de relire le numéro avant de répondre aux questions ou de vous y reporter en cas de doute. Les questions ne contiennent ni piège, ni ambiguïté, et leurs réponses sont contenues dans *Prescrire*.

Le *Test de Lecture mensuel Prescrire* session 2009-2010 comporte onze questionnaires de dix groupes

de questions chacun. Le premier questionnaire est publié avec le numéro 313 (novembre 2009) ; le dernier et onzième questionnaire est publié avec le numéro 323 (septembre 2010).

Chacun des 11 questionnaires porte sur des textes du numéro publié deux mois auparavant.

Vous disposez d'un maximum de deux mois pour retourner vos réponses à chaque questionnaire au moyen d'un coupon-réponse personnalisé fourni lors de votre inscription. Seules les réponses lisibles et envoyées par voie postale dans les délais (cachet de la poste faisant foi) sont corrigées et prises en compte pour le résultat final. Seuls les originaux des coupons-réponse sont acceptés.

**Un titre millésimé de Lecteur Émérite, et une Attestation de formation.** Chaque questionnaire mensuel est noté sur 20 points : 2 points par groupe de réponses exactes. Le score annuel maximum est de 220 points (11 fois 20). Vos réponses sont corrigées sous le contrôle direct du Responsable du *Test de Lecture mensuel Prescrire*. En cas de litige, un arbitrage est assuré par le Directeur de la Rédaction de *Prescrire* et une personnalité universitaire indépendante (en 2009-2010, le Pr Jean-Louis Montastruc, pharmacologue (31)).

Vous recevrez une Attestation de formation (40 crédits-heures), et un diplôme millésimé de "Lecteur Émérite de *Prescrire*" si tous vos coupons-réponse nous sont parvenus dans les délais, et si vous avez obtenu un total de points égal ou supérieur à 176.

Que vous ayez ou non obtenu 176 points et retourné ou non les 11 coupons-réponse, vous recevrez le détail de vos notes mensuelles et votre score annuel dans les trois mois qui suivent la date limite de retour du onzième questionnaire.

Pour aider les participants à évaluer leur travail, les grilles de correction de la session 2009-2010 du *Test de Lecture mensuel Prescrire* seront publiées successivement à partir du numéro 318 d'avril 2010. La liste des Lecteurs Émérites de *Prescrire*, Promotion 2011, correspondant à cette session, sera publiée avec le numéro 327 (janvier 2011) de *Prescrire*, ainsi que sur le site internet [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org).

©Prescrire